

L'INDOCHINE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS (1889)

ACTES OFFICIELS.
(*Le Journal des débats*, 23 juillet 1887, p. 2, col. 4)

Par décision du sous-secrétaire d'État au ministère de la marine et des colonies, en date du 19 juillet, ont été nommés membres de la commission d'organisation de l'exposition coloniale française de 1889 :

- MM. le sous-secrétaire d'État, président.
- V. Schœlcher, sénateur, et Félix Faure, député, vice-présidents.
- Michaux, Isaac, Milhet-Fontarabie, Hébrard, sénateurs.
- [Blancsubé](#), Gerville-Réache, Sarlat, Franconie, Pierre Alype, Hurard, Deproge, de Mahy, Dureau de Vaulcomte, Gasconi, députés.
- Salomon, délégué de Saint-Pierre-et-Miquelon au Conseil supérieur des colonies.
- Couturier, délégué de Nossi-Bé au Conseil supérieur des colonies.
- Puaux, délégué des établissements français de l'Océanie au Conseil supérieur des colonies.
- De Faymoreau, délégué de Mayotte au Conseil supérieur des colonies.
- N. délégué de la Nouvelle-Calédonie, au Conseil supérieur des colonies.
- De La Porte, député.
- Dubard, chef de la 1^{re} division.
- Goldscheider, conservateur de l'exposition permanente des colonies.
- Simon, chef du cabinet du sous-secrétaire d'État.
- [Schrœder](#), délégué du Conseil colonial de Cochinchine.
- Gachet, délégué du Conseil général de la Guyane.
- Blum, président de la chambre syndicale des voyageurs de commerce.
- De Cambourg, vice-président de la Société des études coloniales et maritimes.
- Ducret, président de la chambre syndicale des industries diverses.
- Hetzel, éditeur.
- Higginson, président du conseil d'administration de la Compagnie calédonienne des Nouvelles-Hébrides.
- Nivert, ancien membre du comité exécutif de l'exposition d'Anvers.
- Rodier, capitaine d'artillerie de marine, chargé des travaux géographiques.
- Maunoir, secrétaire général de la Société de géographie de France.
- [Rueff](#), administrateur délégué de la Compagnie des messageries fluviales de Cochinchine.
- Wickam, vice-président de la Société française de colonisation.
- Jacques Haussmann, chef de division, commissaire de l'exposition coloniale.
- Henrique, secrétaire général de l'exposition coloniale.
- Des Tournelles, commissaire adjoint de l'exposition coloniale.
- Revoil, commissaire adjoint de l'exposition coloniale.
- J.-L. Deloncle, rédacteur à l'administration centrale des colonies, secrétaire.

Colin, attaché à l'administration centrale des colonies, secrétaire.

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 août 1887, p. 2)

.....
M. Janet ¹, toujours dans le même but de vulgarisation de la connaissance de nos nouvelles possessions, a offert de se charger de la construction d'un plan en relief donnant le pays depuis la montagne de l'Éléphant jusqu'à Campha, contenant Haiphong, Quang-yên et la baie d'Along : ce plan aurait 3 m. sur 4 et serait destiné à figurer à l'Exposition de 1889.

Nous espérons comme M. Janet que son offre sera acceptée.

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 août 1888)

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine p.i., officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique,

Arrête :

Article premier. — M. Janet, ingénieur de la marine, est chargé de préparer, pour l'Exposition de 1889, un plan en relief d'une partie du Tonkin.

Le travail terminé et livré, il lui sera payé une somme de 600 \$ comme compensation de ses frais ; l'œuvre deviendra la propriété du Protectorat.

Art. 2. — Le Résident général en Annam et au Tonkin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hanoï, le 20 juillet 1888.

RICHAUD.

Exposition universelle de Paris (1889)
(*La Liberté coloniale*, 30 octobre 1888)

Sont nommés membres de la Commission exécutive pour la participation du Tonkin et de l'Annam à l'Exposition universelle :

MM. Brou, inspecteur des postes et télégraphes; de Boisadam, publiciste ; Daurelle, négociant ; Grappe, négociant.

Délégués chargés de représenter les pays de l'Indo-Chine : MM. Foulhoux, chef du service des bâtiments civils, délégué pour la Cochinchine et le Cambodge ; Aymonier, administrateur de 1^{re} classe, délégué pour l'Annam et le Tonkin ; de Fonvieille, publiciste, chargé des rapports avec la presse métropolitaine.

N^o 47. — ARRÊTÉ nommant MM. Lion et Dejoux membres de la commission exécutive pour la participation de l'An-Nam et du Tonkin à l'Exposition de 1889
(*Bulletin officiel de l'Indochine française*, janvier 1889, p. 73)

¹ Armand Janet (1860-1921) : polytechnicien, directeur des [ateliers maritimes de Haiphong](#) (1884-1886).

Du 24 janvier 1889.

M. Parreau, résident supérieur du Tonkin, officier de la Légion d'honneur,
Vu les arrêtés des 27 juillet et. 8 décembre 1887.

ARRÊTE :

Article unique. —Sont nommés membres de la commission exécutive pour la participation de l'An-Nam et du Tonkin à l'Exposition de 1889.

MM. Lion, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur des travaux publics du Tonkin,

Dejoux ², ingénieur colonial, sous-directeur des travaux publics,
en remplacement de MM. Fauquier chargé d'une mission en An-Nam, et Koenig ³,
rentré en France.

Hanoï, le 24 janvier 1889.

E. PARREAU.

Exposition universelle de Paris (1889)

CLX

Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES COLONIES

(*Journal officiel de la République française*, 3 décembre 1889, p. 6.028-6.030)

Cochinchine et Cambodge

L'Indo-Chine. — Les trois expositions et les trois constructions de la Cochinchine, du Cambodge et du Tonkin. — Le palais de la Cochinchine : ses dimensions, son architecture ; sculptures, charpentes et menuiseries ; la crête en faïence. — Beaux-arts. — Les écoles de Cochinchine. — Produits exposés : engins de pêche, bois. — Situation économique. — Le Cambodge : le monument d'Angkor ; la tour du Lotus ; les lions ; la quadruple face de Brahma. — Produits exposés : matelas cambodgien, bois d'aigle, langoutis et sampot. — Les pêches du Grand-Lac. — Les éléphants. — Situation économique.

Dès le milieu de 1887, la Cochinchine prit ses premières dispositions pour figurer dignement dans la grande Exposition de la métropole. M. Philippini, alors gouverneur de cette colonie, ordonna l'étude d'un pavillon qui devait contenir les produits de la Cochinchine et du Cambodge, et nomma les commissions chargées de préparer la participation de ces pays.

D'autre part, M. Piquet, alors résident au Cambodge, demanda que le pays qu'il administrait fût représenté par un monument rappelant l'art kmer dans toute sa pureté ; l'administration du Tonkin tint également à avoir un spécimen de l'architecture tonkinoise pour abriter ses collections et ses produits. Afin de donner satisfaction à tous ces désirs bien légitimes, M. Constans, gouverneur général de l'Indo-Chine, décida que chacun de ces pays aurait un pavillon spécial, et confia la direction des études et des travaux à M. Foulhoux, architecte, chef du service des bâtiments civils de Cochinchine.

1° Cochinchine.

² Marie Hippolyte *Paul* Dejoux : ingénieur en chef des travaux publics au Tonkin, vingt-cinq années de séjour en Extrême-Orient dont une bonne partie dans les possessions britanniques (*La Politique coloniale*, 9 mai 1896). Décédé à Enghien le 31 janvier 1905, à l'âge de soixante-quatre ans.

³ [Eugène Koenig](#) (1854-1890) : négociant à Hanoï.

Le palais de la Cochinchine occupe sur l'Esplanade des Invalides, à droite du palais central des Colonies, une surface d'environ 1.250 mètres carrés, Ses dimensions sont de 42 mètres en façade et 32 mètres en profondeur. La disposition du plan permet la circulation à couvert dans toutes ses parties, au moyen des portiques qui relient la porte d'entrée aux pavillons latéraux et ferment la cour ; aussi, malgré le nombre considérable de visiteurs, le service d'ordre a pu s'y faire dans des conditions normales, sans que le moindre encombrement ait pu se produire.

Ce palais n'est pas la reproduction d'un édifice existant, mais bien le résumé de tout ce que l'architecture annamite présente d'intéressant et de typique. Les formes les plus agréables, les détails les plus séduisants et les plus originaux ont été empruntés aux maisons et aux temples de notre colonie, à cet art si peu connu en France qui se ressent fort de l'influence chinoise, mais avec une pureté de formes, une délicatesse de détails qui font généralement défaut à l'architecture du Céleste-Empire. Les singularités, les trompe-l'œil, les mensonges de construction qui caractérisent cette dernière sont soigneusement écartés par les constructeurs annamites. Si, au Tonkin, on voit encore des faitages qui semblent fléchir sous la charge des tuiles, des abouts de toits relevés, il en existe fort peu de traces en Cochinchine, par la raison bien simple que cette contrée était plus éloignée de la Chine et que les artistes, n'ayant pas sous les yeux des exemples défectueux, se sont inspirés surtout de leur raison, dans l'utilisation des matériaux qu'ils avaient à mettre en œuvre.

La porte d'entrée de ce palais, dont la couverture est supportée par quatre colonnes en bois reposant sur des bases en granit, est décorée de consoles d'angles richement sculptées ; les chambranles, les impostes sont merveilleux de richesse et de diversité de dessin ; les sculpteurs annamites, qui avaient été choisis parmi les plus habiles, ont tenu à honneur de se distinguer dans l'exécution de ce travail important. Cette porte donne accès dans la grande cour centrale, complément obligé de toutes les maisons annamites, avec son bassin à rocher, ses plantes aquatiques, ses faïences, ses dragons. À droite et à gauche, deux galeries en gradins conduisent aux galeries latérales, qui sont elles-mêmes en communication directe avec le pavillon central.

Au fond de la cour, dans l'axe de la porte d'entrée, un perron de cinq marches décoré de deux lions en faïence conduit à la grande salle, dans le vestibule de laquelle on remarque trois portes en menuiserie couvertes de [sculptures d'une délicatesse, d'un fini et d'une pureté de formes étonnants](#). Les six fermes de ce vestibule d'entrée sont composées d'entrants superposés reposant sur des coussinets en bois sculptés, lesquels représentent des scènes de théâtre, des légendes ou des animaux bizarrement assemblés. La charpente apparente de la grande salle est supportée sur [24 piliers en bois reposant sur des bases imitant le granit, et dont la section très faible dans certaines parties étonne l'œil du constructeur européen, peu habitué à de pareils tours de force](#). De même que dans le vestibule, on retrouve dans les fermes de cette charpente des entrants richement mouluré, superposés les uns au-dessus des autres, d'où partent des consoles destinées à soutenir les pannes rondes et à en diminuer la portée. Cette salle est éclairée par cinq grandes baies circulaires fermées par des châssis en menuiserie, garnis de verres de couleur sur lesquels sont gravés des dragons et des oiseaux fantastiques.

Deux larges portes d'un dessin d'origine original font communiquer la partie centrale avec les galeries latérales, dont les charpentes sont la reproduction fidèle des fermes annamites. Chacune de ces fermes repose sur quatre colonnes rondes en bois de yao, la travée du milieu ayant 3,84 d'écartement d'axe en axe des colonnes et les deux latérales espacées seulement de 1,92. Les entrants recourbés aux deux extrémités sont assemblés avec les colonnes par des tenons qui les traversent, et une cheville en bois placée en dehors empêche tout écartement. Les fermes sont reliées entre elles par des traverses venant s'assembler à queue d'aronde avec les points d'appui, mais sur une partie de l'assemblage seulement, ce qui laisse forcément un jeu dans la mortaise pour

obtenir le revêtement. Les arbalétriers de forme tourmentée sont toujours en deux morceaux d'un même côté de la ferme ; le supérieur vient porter par le haut sur le bout du poinçon et par le bas sur la première colonne ; l'autre est assemblé à chapeau sur la colonne extrême en la dépassant pour supporter la panne formant la saillie du toit, avec recouvrement sur l'arbalétrier supérieur de l'autre bout. Le poinçon qui, dans nos charpentes, a pour mission d'empêcher la flexion de l'entrait, joue un rôle tout différent dans les charpentes annamites, puisqu'il est porté lui-même par cet entrait, dont la forme cintrée aux deux extrémités offre une grande résistance. À l'extérieur, les abouts d'arbalétriers sont soulagés par des consoles également en bois venant se fixer soit sur une colonne, soit dans les piliers en maçonnerie qui servent d'enveloppe à la charpente. Les pannes rondes qui viennent recevoir le voligeage de la couverture sont très rapprochées : leur écartement ne dépasse pas un mètre, par suite du poids considérable du genre de tuiles employées. Les lattes toujours apparentes à l'intérieur sont peintes en bleu ou en vert clair, tandis que les pannes gardent le ton du bois et le dessous des tuiles le ton de terre cuite ; cette décoration toute naturelle produit le plus charmant effet

Dans la composition de ce palais, l'architecte s'est inspiré des exemples les plus intéressants de l'art annamite ; les menuiseries qui garnissent les baies, la silhouette des murs pignons de la grande salle, les deux édicules qui décorent le fond de la cour ont été relevés sur des pagodes du Govap, de Cholon, de Chodoué et de nombreuses maisons particulières. Le morceau capital, la crête en faïence qui couronne la partie centrale de l'édifice, a été exécuté à Binh-Taï, près de Cholon, par des ouvriers indigènes. Cette crête, qui mesure 20 mètres de longueur sur plus de 3 mètres de hauteur dans la partie centrale, composée d'un assemblage de 77 panneaux de faïence, représentant des scènes de théâtre, des animaux fantastiques, est déterminée par une fleur de lotus nimbée accotée de deux immenses dragons symboliques, dont les replis tortueux se détachent harmonieusement sur le ciel.

De même que toutes les charpentes, menuiseries et sculptures sur bois sont l'œuvre d'artistes annamites de Saïgon, de même également les peintures ont été exécutées, à Paris, par [vingt décorateurs tonkinois, qui ont étonné tous ceux qui ont pu les voir à l'œuvre, par la variété de leurs compositions, leur sûreté de main et leur rapidité](#). Pour eux, pas d'esquisses, pas de tâtonnements : ils savent avant de commencer le but à atteindre, et en quelques heures, le tableau est terminé. Les personnages sont bien à leur place ; leurs physionomies, leurs attitudes expriment la colère, la joie, la tristesse, suivant le sujet traité ; les couleurs les plus vives et les plus heurtées s'harmonisent par l'interposition des traits noirs formant dessin.

La construction de ce palais a donné lieu à une dépense de 250.000 fr., se décomposant ainsi : 140.000 fr. à Saïgon pour l'achat des bois, façon des charpentes, sculptures, menuiseries, achat de faïences, etc., et 110.000 fr. à Paris pour la maçonnerie, mise en place des charpentes, couverture et peinture.

Les beaux-arts étaient représentés dans le palais de la Cochinchine par une statuette en terre cuite de M. Jau, sculpteur à Saïgon : *Jeune Femme annamite revenant du marché avec son enfant*. Cet artiste avait également exposé les bustes de MM. E. et R... M. Raffegaud, qui a obtenu une troisième médaille, avait envoyé les bustes de Petrus Vinh-ky, du Phu cua ; une étude de Chinois et de femme cambodgienne.

En matière d'enseignement primaire, le collège Chasseloup-Laubat, l'école municipale des filles de Saïgon et l'école des sœurs de Saint-Paul de Chartres ont été récompensés par des médailles d'or ; le collège de Mytho, le collège d'Adran et l'école primaire de Gocong ont reçu des médailles d'argent ; les écoles primaires de Bienhoa, Sadec, Thudaumot, Bentré et Giadinh, des médailles de bronze, et celles de Cantho et de Vinh Long, des mentions honorables.

Les nombreuses récompenses attribuées aux écoles de Cochinchine témoignent de l'excellence des travaux envoyés et indiquent d'une façon irréfutable que les grands sacrifices que s'est imposés la colonie pour l'instruction publique ont porté leurs fruits.

Le service du cadastre a obtenu une médaille d'or pour les plans de divers arrondissements de la Cochinchine, et notamment pour la carte en deux feuilles de la Cochinchine et du Cambodge.

Les meubles, les ouvrages en rotin, les soies étaient sérieusement représentés, et de nombreuses récompenses ont été attribuées au service local, à la prison centrale, à MM. Marquès, Montaignac de Chauvance, administrateurs; à M. le *doc-phu* Phuong, enfin aux congrégations de Cholon, qui avaient prêté gracieusement les magnifiques broderies sur soie qui décoraient les travées de la grande salle du palais.

Les collections et échantillons de roches et minerais exposés par le service local de Cochinchine et par M. Petiton, ingénieur, ont été récompensés par des médailles d'argent.

Un diplôme équivalant au grand prix a été décerné au gouvernement de la Cochinchine pour la magnifique collection d'engins de pêche réunie par les soins et sous la surveillance de M. Forestier, administrateur des affaires indigènes. Les préfets indigènes Phuong et Trambaloc, M. Jacquemin, ont également obtenu des récompenses pour de magnifiques défenses d'ivoire et de remarquables tortues.

L'administration locale a reçu une médaille d'or pour les plans de divers édifices construits en Cochinchine par le service des bâtiments civils et pour le palais édifié sur l'Esplanade des Invalides.

Le service local et l'arrondissement de Gocong se sont vu attribuer des médailles d'or pour les magnifiques collections de riz cultivés dans la colonie.

La Compagnie française de Saïgon*, la rizerie à vapeur de Cholon et la Rizerie saïgonnaise ont obtenu les mêmes récompenses pour leurs échantillons de riz décortiqué.

Le pénitencier de Poulo-Condor et M. Girard, planteur dans l'île de Phu Quoc, qui avaient exposé dans la classe 72 des poivres et des cafés, ont été récompensés par des médailles d'or.

Les nombreux envois de plantes de serre effectués par la colonie, cicas, fougères, orchidées, etc., exposés dans la serre coloniale, lui ont valu une médaille d'or.

Les faïences de fabrication indigène — supports de vases à fleurs, vases, cret en faïence émaillée, lions, dragons, etc. — ont été très remarquables, et nous ne doutons pas que le succès qu'elles ont obtenu ne leur procure un débouché sérieux sur les marchés de la métropole.

Les bois de la colonie sont également appelés à un grand avenir. Le Dau, le Sau, le Go, le Sen, peuvent, à un moment donné, fournir un appoint considérable à l'industrie du bâtiment ; le bois de Viap serait excellent pour les traverses de chemin de fer et pour tous les travaux dans l'eau qui exigent l'emploi des pilotis. Si la question de transport pouvait être résolue économiquement, de façon que le prix du mètre cube, rendu à Marseille, ne dépassât pas 100 ou 120 fr., on pourrait faire venir des quantités considérables de bois, avec la certitude d'en trouver l'écoulement rapide à un prix élevé : car certains d'entre eux sont aussi beaux que l'acajou, qui vaut de 200 à 250 fr. le mètre cube, et bien supérieurs au chêne, dont le prix moyen est d'environ 140 fr.

En résumé, les récompenses attribuées à l'exposition de la Cochinchine s'élèvent à 88, se décomposant ainsi :

Diplôme équivalant aux grands prix	1
Médailles d'or	18

Médailles d'argent	16
Médailles de bronze	24
Mentions honorables	29
Total	88

Situation économique de la Cochinchine (1887). — Caractéristique économique : bon marché de la main-d'œuvre.

Caractéristique physiologique de la race annamite : résistance au miasme paludéen supérieure à celle de la race noire. — Traumatisme sans danger.

Caractéristique sociale de la race annamite : famille, base de l'organisation publique. — Autorité considérable du père de famille. — Culte ancestral.

Caractéristique alimentaire : riz, base de l'alimentation. — Sobriété extrême.

Population de la race annamite : 1.864.214 habitants.

Animaux domestiques : 143.000 buffles et bœufs.

Canaux et rivières navigables: 226.832 kilomètres.

Chemins de fer : 77 kilomètres.

Lignes télégraphiques et câbles : 2.463 kilomètres.

Exportations : 66.775,901.

Importations : 56.444,864.

2^e Cambodge.

Le temple kmer élevé sur l'Esplanade des Invalides à la suite du palais de la Cochinchine est l'œuvre de M. Fabre ⁴, architecte, chef du service des travaux publics à Pnom-Penh. Dans la composition de ce monument, cet artiste s'est inspiré de divers motifs des temples d'Ankor-Wat et s'est efforcé de résumer tout ce que cette architecture présente d'intéressant.

Le plan se compose de deux galeries et contre-galeries d'inégales longueurs se coupant à angle droit, à l'intersection desquelles s'élève la tour centrale de 40 mètres de hauteur, dont la forme générale est parabolique et dont les étages décroissants sont dans les monuments cambodgiens le symbole d'autant de parasols destinés à indiquer la puissance et le rang de la personne ou du dieu en l'honneur duquel le monument était construit. L'ensemble de la tour figure la fleur de lotus épanouie, portant à son sommet la quadruple tête de Brahma, l'être suprême hindou.

Cet édifice, qui mesure 28 mètres en largeur sur 26 mètres de profondeur, est élevé sur un soubassement mouluré ; les portes, frontons, pilastres, frises, couverts de sculpture, ont été moulés sur les monuments ou sur les moulages pris sur les lieux par MM. Delaporte et Fournereau ; c'est donc un spécimen absolument exact de l'art kmer.

Les gradins formant perron sont ornés du fameux « Song » ou lion kmer : c'est un animal fantastique dont l'architecture kmer, si belle cependant, a réellement abusé ; la pose hiératique de ce lion, son manque de vigueur, la simplicité par trop canine de sa facture et surtout sa répétition continuelle dans l'ornementation kmer en ont fait un sujet fastidieux. Le grand fronton qui domine la péristyle représente Vichnou tenant par les cheveux un ennemi, pendant qu'il en écrase un autre sous son pied. Les anciens monuments de l'Assyrie et de l'Égypte nous ont déjà révélé ce symbole du triomphe. Au-dessus, Vichnou couché enfante une fleur de lotus dont la tige, sortant de son

⁴ Noël Louis *Daniel* Fabre (Les Vans, Ardèche, 25 déc. 1850-Pnom-penh, 8 septembre 1904) : conducteur principal des bâtiments civils de Cochinchine (1875-1881), architecte adjoint du même service (1881), chef du service des T.P. au Cambodge (1897), délégué du Cambodge à l'Exposition universelle de 1889. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 octobre 1889. Auteur du monument Chavassieux au cimetière de Hanoï (1898). Une rue de Pnom-penh lui fut dédiée.

nombril, se termine par une fleur épanouie portant Brahma. Levons encore les yeux : plus haut, c'est Sirah sur le fameux taureau Nandhi. Plus haut, plus haut encore, dans les régions sereines où ne monte plus le bruit, émergeant au-dessus des divinités sans nombre figurées sur les frontons inférieurs, élevé au-dessus de la foule humaine venue des quatre points de l'univers, dominant tout comme il convient au précurseur de tous les dieux, se dresse calme la majestueuse figure de Brahma, avec sa quadruple face regardant les quatre points cardinaux.

Habité par un très petit nombre d'Européens, le Cambodge n'a pu adresser à l'Exposition un bien grand nombre de produits ; aussi tiennent-ils aisément dans le magnifique palais que nous venons de décrire.

Signalons les plus intéressants.

En matière d'ameublement de luxe, l'ornementation cambodgienne rappelle l'ornementation siamoise : l'or, les pierres brillantes, le clinquant et les couleurs vives n'y sont pas ménagés. L'ameublement ordinaire nous offre des oreillers, traversins et matelas. Le matelas cambodgien a un grand avantage sur les nôtres : il est commode surtout en voyage. Il est, en effet, composé de bouts et segments d'égales dimensions reliés par une bande d'étoffe, ce qui fait qu'il peut être ployé aisément et n'est point encombrant ; c'est un matelas de nomade. À ce titre, il a été bien vite adopté par nos fonctionnaires coloniaux, et ceux-ci en ont vulgarisé l'usage dans une grande partie du monde.

Parmi les bois exposés, il en est un qui attire plus spécialement les regards, c'est le fameux « bois d'aigle », usité dans toute l'Indo-Chine pour les cérémonies religieuses : il se vend à prix d'or ; la fumée odorante qui s'en exhale plaît aux dieux.

Le groupe des tissus nous offre des fibres textiles qui n'ont pas encore été étudiées, de la ramie qui vient très bien au Cambodge, enfin des cotons dont il s'exporte encore annuellement 7 millions de kilogrammes.

Parmi les vêtements, nous remarquons de fort beaux langoutis. Le langoutis est la pièce d'étoffe que les Cambodgiens se roulent autour des reins : de cotonnade vulgaire chez les hommes du peuple, il est de soie brochée pour les princes et les dignitaires. Le haut du corps est recouvert par le sampot, sorte de veston dont quelques-uns, adressés par M. Orsini et par le comité local, sont fort beaux. Les vêtements de mandarins exposés par le ministre des finances et le costume complet de mandarin exposé par le docteur Hahn ont été remarquables.

La soie, qui est la matière première employée pour tous les vêtements de luxe, est très commune au Cambodge et sa fabrication constitue une des principales industries du pays.

Dans les produits des cueillettes et des récoltes on trouve des substances donnant lieu à des transactions assez importantes : ce sont la gomme-gutte, la cannelle et les poivres. La gomme-gutte la plus estimée vient du Cambodge. Le Cambodge et le Siam sont d'ailleurs presque les seuls pays où l'on rencontre l'arbre qui la produit. Quant à la cannelle, c'est une variété à écorce fort épaisse et à odeur très suave. Les poivres de Kampot sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'insister.

La classe des instruments de pêche nous offre la collection la plus intéressante de cette exposition au point de vue de l'importance commerciale des produits qu'elle sert à capturer. Le délégué de la colonie a bien voulu nous expliquer que cette collection unique de plus de cent engins ou instruments spéciaux avait été réunie par M. de Lopez ; elle a valu au roi Norodom un diplôme d'honneur. Voici comment se pratique la pêche : Formé de terres basses alluvionnaires, le Cambodge est traversé par un fleuve immense, le Mékong, qui, tous les ans, en mai, déborde et inonde progressivement le pays ; des migrations de poissons venant de la mer et du fleuve se répandent pour frayer dans toute la contrée, pendant les six mois que dure l'inondation ; en novembre, les eaux commencent à baisser ; de tous les points de la Cochinchine et du Cambodge

partent alors des familles de pêcheurs qui vont établir sur les bords du grand lac leurs villages de pêche. 15.000 individus viennent ainsi chaque année construire leurs cases sur pilotis et leurs sections et préparer leurs filets pour le moment où la baisse des eaux permettra de commencer la pêche. Dans le reste du pays, l'opération est encore plus simple : les plaines, toujours en contrebas pendant la saison des hautes eaux du niveau du fleuve, sont séparées de ce dernier par les berges interrompues par des coupures fréquentes ; lorsque les eaux commencent à baisser, toutes ces coupures sont barrées par des clayonnages derrière lesquels demeurent prises les masses serrées de poissons qui suivent le retrait de la crue ; la pêche miraculeuse vient de commencer, et c'est par pleins sampans ou par pleines charrettes que se compte le poisson. Le grand lac lui-même peut, comme le fait remarquer M. Fabre, être considéré comme formé par une coupure de la berge ; le bras de Tonlé-Sap qui s'amorce à Pnom-Penh. Quoi qu'il en soit, la masse de poissons prise ainsi, puis salée et séchée est telle que l'exportation due à la saison de la pêche dépasse 12 millions de kilogrammes.

Dans la classe 70, M. Planté a exposé une collection assez complète des poissons salés exportés par le Cambodge, ainsi que des produits secondaires de cette industrie : vessies de poisson, huile de poisson, colle de poisson, etc. Ajoutons qu'un grand nombre de ces produits secondaires restent sur place, où ils se putréfient eu que, de ce chef, il y a des sommes importantes perdues annuellement.

La classe 60 nous offre une collection de charrettes à bœufs, à buffles, et de charrettes de voyage et de palanquins exposés par Oknha Pahoulatep et par M. Planté. Le hasard, ce grand maître, qui avait fait se toucher l'exposition du Cambodge et le kampong javanais, a ainsi permis de constater l'analogie de formes des chariots employés par les Cambodgiens et les Javanais ; ce dont nous ne sommes point surpris, étant donné que les deux races ont une origine commune.

Deux bâts ou palanquins d'éléphants, qui avaient été disposés sur le perron de la pagode, ont frappé tous les yeux. Ces bâts, recouverts d'une toiture, constituent une véritable, mais minuscule maisonnette où l'on se trouve dans d'excellentes conditions pour voyager abrité du soleil et préservé du fouet des branches d'arbres des forêts ; des matelas cambodgiens en garnissent le fond. Ces palanquins ont été exposés par le ministre de la guerre du Cambodge et par le gouverneur siamois de la province voisine de Battambang ; ce dernier a bien voulu, du reste, concourir à notre exposition par l'envoi de nombreux objets, parmi lesquels une collection d'armes qui, à vrai dire, sont plus siamoises que cambodgiennes. L'éléphant dont nous venons de parler se trouve à l'état sauvage dans les forêts du Cambodge. Le roi et les mandarins nourrissant un grand nombre de ces animaux, qui rendent des services inappréciables, MM. de Champeaux, Pascal Drimi et Planté avaient exposé de magnifiques défenses d'éléphant et des concrétions d'ivoire.

Situation économique du Cambodge. — Caractéristique économique : main-d'œuvre étrangère (annamite) par le fait de l'indolence de la population.

Caractéristique physique : inondation régulière d'une grande partie du pays.

Caractéristique industrielle : production annuelle de 12 millions de kg de poissons salés.

Exportations : 12 millions de francs.

Importations : 12 millions de francs.

Exposition universelle de Paris (1889)
(*Journal officiel de la République française*, 6 décembre 1889, p. 6.077-6.080)

3° Annam et Tonkin

La statue du « Sombre Guerrier ». — L'école tonkinoise et l'école japonaise. — Un salaire quotidien de 25 centimes pour les ouvriers d'art. — La badiane et le be-moc. — Les chapeaux annamites. — Le cu-nao. — Le pont de papier et les huiles de bois. — Les médecines chinoises. — Les caractéristiques du sol et de ses habitants.

Le pavillon de l'Annam-Tonkin occupe dans l'allée centrale de l'Esplanade des Invalides une superficie de 572 mètres carrés.

Il se compose de deux salles transversales de 8 m. 50 de large sur 25 mètres de longueur, reliées ensemble par deux galeries perpendiculaires, le tout déterminant une vaste cour au milieu de laquelle se dresse le Grand Bouddha, reproduction du génie que les Tonkinois appellent *Tran-Vu*, c'est-à-dire le « Sombre Guerrier ». *Tran-Vu* est, au dire des Chinois, un des quatre génies chargés de la garde du ciel ; il veille plus spécialement sur le Nord. Rappelons que lorsque la ville d'Hanoï fut conquise par nous, « le Sombre Guerrier » fut rétrogradé de deux dignités dans la hiérarchie des divinités, pour n'avoir pu s'opposer au succès de nos armes.

Douze colonnes aux angles moulurés et couvertes, sur la face inférieure, de sentences de Confucius, en caractères chinois, soutiennent le plafond à caissons de chacune des grandes salles. Ces plafonds sont tout simplement des toiles à voile annamites, tissu des plus grossiers sur lequel, avec l'habileté et la rapidité qui les caractérisent, les petits artistes tonkinois de l'Exposition ont point des dessins annamites, fleurs, fruits, plantes, animaux, dragons, etc. C'est à eux que nous devons également les jolis panneaux qui décorent les murs du palais. On doit en savoir d'autant plus de gré à ces artistes tonkinois, qu'arrivés en plein hiver, sans installation prête pour les recevoir, les débuts ont dû leur être bien pénibles.

Dans l'une des grandes salles, le plafond est recouvert en partie par un immense velum de près de 25 mètres, en soie brochée et brodée de fils d'or; sur un fond jaunâtre se détachent de grands caractères rouges, que nous traduisons à grand' peine.

Voici leur sens : « Tout ici appartient à l'Empire d'Annam. » En particulier ce vélum appartient à l'empereur d'Annam.

Les perrons des deux façades sont décorés de dragons exécutés au moyen de moulages pris au palais de Gia-long. Les motifs des trois portes d'entrée de la façade ont été inspirés par les portes d'entrée de l'entourage du tombeau de Minh-Mang.

Ce n'est que justice de citer le principal auteur de la reproduction de toutes ces merveilles, M. l'architecte Vildieu.

Classes 1, 2, 3 et 4 (Peinture et sculpture). — D'intéressantes toiles de M. Gaston Rouillet nous initient à l'aspect du pays dont les produits remplissent les galeries du palais. Cet artiste a pris pour cadre le point le plus pittoresque du Tonkin, la baie d'A-long. Les petits tampons ou barques indigènes font contraste avec la hauteur majestueuse des pics de calcaire marmoréen surgissant au milieu des flots tranquilles de la baie ; l'arrivée d'un transport en baie d'A-long est rendue magistralement. Tous ceux qui ont voyagé sur le fleuve Rouge sont unanimes à déclarer que les clartés lumineuses du fleuve, au soleil levant, ont été reproduites avec une scrupuleuse exactitude. Les curieux filets tonkinois, abaissés et levés mécaniquement à une extrémité de la barque, donnent à ce tableau une couleur locale bien frappante.

Peintures diverses et dessins. — MM. Adolphe et Gaston Léofanti ont donné deux bonnes aquarelles : une femme Man, très nature, et la reproduction du Grand Bouddha de Hanoï. Notons une collection d'aquarelles de MM. Gaston Rouillet et de Saint-James.

M. Dumoutier a exposé une partie de sa collection d'idoles glabres et pansues, laquées et dorées sur toutes les faces, mine d'études intéressantes pour les curieux des religions de l'Extrême-Orient. On sait d'ailleurs que, d'une façon générale, les idoles n'ont pu être récompensées, les uns voulant les faire ressortir à la classe 18 ou à la classe 29 (Objets tournés, guillochés et sculptés), les autres à la classe 8 (Ethnographie). Les Annamites sont convaincus que c'est par manque de confiance dans la puissance de

leurs génies et aussi par crainte de froisser nos divinités, que nous n'avons pas voulu accorder aux leurs des récompenses qui n'auraient pas manqué de mécontenter les divinités occidentales.

M. Raffegeaud expose le moulage du « Grand Bouddha », des bustes en plâtre d'Annamites, une jeune Tonkinoise, et enfin une reproduction de la statue en pierre du mouleur du « Sombre Guerrier » ; le nom de ce mouleur n'a point été conservé ; on sait seulement qu'il vivait en 1680 de notre ère, sous le règne de Vinh-tri.

Classes 6, 8, 9 et 10 (Enseignement, imprimerie et librairie). — Mlle A. Clayton a exposé des livres de lecture pour les écoles du Tonkin et d'intéressants contes franco-annamites. M. Dumoutier, inspecteur de l'enseignement, a exposé une collection de ses publications. Sa collection de livres bouddhistes est des plus curieuses.

Le protectorat (service de l'enseignement) a envoyé également les travaux des écoles primaires et du collège des interprètes.

M. Chesnay, directeur du journal *l'Avenir du Tonkin*, a eu l'idée de réunir la collection de tout ce qui avait été imprimé au Tonkin, aussi bien en langue annamite qu'en langue française. Signalons aussi la collection du *Bulletin du comité d'études* et les « croquis tonkinois illustrés », croquis dus à un écrivain de grand mérite.

Ce que M. Chesnay a fait pour les publications, l'évêque du Tonkin l'a fait pour les diverses espèces de papier employées au Tonkin : il ne s'est pas arrêté aux papiers en tant que matière première ; il a réuni également chacun des formats indispensables pour conférer officiellement les titres, grades, dignités, etc.; diplômes de lettrés, de mandarins, d'étudiants, papiers de contrats, se trouvent dans cette curieuse collection.

Classe 16 (Géographie et cartographie). — L'état-major des troupes de l'Indo-Chine expose la belle carte générale de l'Indo-Chine et les cartes de détail, qui sont si utiles à toutes les personnes obligées de voyager dans nos possessions de l'Extrême-Orient. Ces cartes ont été exécutées avec une rapidité étonnante. Elles n'ont pas la prétention d'être d'une scrupuleuse exactitude sur tous les points; mais telles quelles, elles rendent des services inappréciables.

Nous ne parlons pas des cartes annamites ; si, au début, elles furent de quelque utilité en indiquant la configuration générale du sol, par contre, elles ne sauraient servir à déterminer la position précise d'un point.

Elles sont néanmoins fort intéressantes, ces cartes annamites, et le relief du sol y est bien curieusement représenté. M. Janet, l'ingénieur connu de Tientsin, a exposé un plan en relief d'une partie du Tonkin, dressé à l'échelle de 1/12500, occupant une vaste superficie dans une des ailes du pavillon de la Cochinchine. C'est un travail considérable.

Classe 17 (Ameublement). — Beaucoup de Français ne connaissent le Tonkin que par ses meubles incrustés avec leurs merveilleux dessins dont les traits, même les plus ténus, sont de minces lames d'une nacre irisée des reflets les plus chatoyants.

L'incrustation, telle que nous la connaissons, est un art relativement récent en Indo-Chine. Une colonie de Japonais, venue au Tonkin pendant le siècle dernier, y acclimata ses procédés; le génie annamite les modifia bientôt en substituant à l'incrustation en relief, qui est celle de l'école japonaise et celle des premiers meubles annamites, l'incrustation plane, déjà grossièrement pratiquée, suivant quelques orientalistes, dans la province du Quang-Toung. L'école tonkinoise s'éleva d'un seul bond au-dessus de l'imitation japonaise ; on peut en juger par les ouvrages exposés, qui manifestent un sentiment artistique très élevé. Les instruments employés par ces habiles ouvriers sont plus que primitifs. Quelques clous, un maillet, une gouge grossière, voilà de quoi creuser le palissandre, qui a nom *trac*, et préparer le lit dans lequel seront incrustées les brindilles déliées de nacre figurant des antennes de papillons, des étamines, etc. Une mauvaise pierre meulière, à défaut un couteau, servent à user et à découper les coquillages apportés de Poulo-Condor et des quelques autres rares points du Sud de l'Indo-Chine où on les trouve pourvus de l'orient nécessaire. Les artistes émérites qui

produisent ces chefs-d'œuvre, s'il faut en croire M. E. Raoul, qui a visité le Tonkin en 1875, gagnaient 25 centimes par jour, pour un travail de douze heures.

À partir de 1875, les prix s'élevèrent progressivement ; aujourd'hui, on ne trouve plus d'incrusteurs au Tonkin à moins de 2 fr. par jour.

Les incrustations les plus fines sont les bahuts de l'évêque du Tonkin et la merveilleuse boîte en trac, premier prix de l'école d'incrustation. Cette école d'incrustation, fondée en 1875, à Cho-quan, près Saïgon, par le gouverneur de l'Indo-Chine, a malheureusement disparu lors du départ de son créateur. Il y a là une idée à reprendre ; car les productions réellement artistiques sont limitées à trois ou quatre points du Tonkin. Quelle valeur prendraient ces meubles si, au lieu d'être confectionnés avec le palissandre vulgaire du pays, ils étaient fabriqués avec les beaux bois d'ébénisterie à teinte noire, l'ébène par exemple ? Tel le mobilier de chambre à coucher qui, exposé dans cette classe, a provoqué l'admiration des visiteurs.

Classe 25 (Bronzes d'art, fontes d'art, métaux repoussés). — Si les Tonkinois ont pu dépasser leurs maîtres en matière d'incrustation, ils sont restés, pour tout ce qui a trait à l'industrie du bronze, au-dessous de leurs rivaux japonais. Cette infériorité vis-à-vis de leurs voisins orientaux constatée, il est juste d'ajouter que les pièces immenses coulées par les Annamites : animaux, canons, cloches, statue de Tran-Vu, etc., témoignent d'une [aptitude métallurgique et artistique à laquelle ne se sont pas encore élevés la plupart des peuples occidentaux](#).

MM. Dumoutier et Chesnay ont exposé quantité d'ustensiles en cuivre ou en bronze, parmi lesquels il importe une chaufferette à mains tonkinoise. Faire une chaufferette portable, cela paraît être le dernier mot de l'in vraisemblance ; c'est cependant à quoi ont réussi nos artistes au moyen d'une suspension à la Cardan. Cette chaufferette est composée de deux boules concentriques en cuivre ou bronze ajouré, dont l'intérieur contient les charbons incandescents. Une chaînette métallique destinée à être passée au cou, est d'une longueur calculée de façon à faire tomber la chaufferette à la hauteur des mains, qui peuvent être appliquées sur la sphère extérieure sans qu'il soit besoin de la soutenir. On ne sait pas exactement de quelle époque date ce précurseur des Choubersky.

Classe 28 (Parfumerie). — Les visiteurs, en pénétrant dans le palais, ne manquaient pas de demander quelle était la nature du parfum répandu dans l'air. Cette odeur, si pénétrante qu'on la sent encore maintenant dans les salles du pavillon, est due à l'essence de badiane qui, durant le voyage, s'était insinuée dans les textiles de la collection Bourgouin-Meiffre. Disons que la badiane ou anis étoilé est un produit tout à fait spécial au Tonkin, dont il se consomme de grosses quantités en Chine même en Europe. L'arbre qui le produit est l'*Illicium verum* de Hooker.

Classe 30 (Fils et tissus de coton). — Un des délégués de la colonie, M. Chesnay, a exposé une pièce de coton tissée avec des filés anglais, et une autre pièce tissée avec des filés français. Les tisseurs de Bac-Thuon-Bac-ha ont envoyé une couverture en coton ; les tisseurs de Ha-Hoï, quatre pièces de cotonnades. Enfin, le protectorat lui-même a envoyé des échantillons de filés et d'étoffes provenant de diverses provinces.

Classe 31 (Fibres végétales tissés de fibres végétales). — S'il est un pays où la culture et la préparation de la ramie sera un jour possible, c'est à coup sûr le Tonkin. Les conditions thermiques et hygrométriques nécessaires à la venue de cette urticée y sont, en effet, réalisées ; elle y pousse à l'état spontané. De plus, la main-d'œuvre est abondante et à bas prix dans tout le Delta. Il ne reste plus qu'à attendre moment où les problèmes du traitement industriel seront résolus, solutions qu'attendent également nos colonies d'Amérique, placées à treize jours du marché européen et aux portes mêmes du marché américain.

Classe 33 (Soies et tissus de soie). — Le Tonkin est appelé à produire de grandes quantités de soie. N'ayant pas à redouter d'hivers rigoureux, possédant une population dense et patiente, il produit déjà des tissus soyeux en assez forte quantité. Le jour où on

aura amélioré les races de vers à soie et où on y aura transporté les procédés de la grande industrie, le Tonkin pourra concurrencer la Chine méridionale et pourvoir les populations de l'Extrême-Orient, où l'usage des vêtements de soie est aussi commun que celui des vêtements en toile chez nous.

M. Arnal, sériciculteur du Tonkin, a élevé dans un coin du pavillon, des vers à soie d'une race polyvoltine, dont il dit le plus grand bien. Il a également apporté le petit mûrier du Tonkin, qui produit en abondance. Quant aux soies exposées, celles qui nous frappent le plus par la régularité de la trame, ce sont les soies dites de Nam-dinh ; les crépons de Qui-nhon sont également fort curieux.

Citons encore la belle collection de soies grêges de M. Bourgouin-Meiffre.

En somme, ce qu'il faut retenir de l'examen de cette section, c'est l'extrême bon marché des tissus de soie au Tonkin et l'aptitude des Annamites tant à l'élevage des vers à soie qu'à la préparation des soies unies et brochées.

Dans la classe suivante, en effet, sont exposées les broderies de soie sur tissus divers. Il y avait là une quantité de bandes et de tapis brodés dont les amateurs se disputent encore aujourd'hui les derniers. La plus belle pièce était incontestablement le velum de l'empereur d'Annam, auquel a été décerné un grand prix.

Classe 36 (Habillement). — Au milieu des costumes de femmes Man et des femmes Muongs, des coiffures laquées, des *trams*, les chapeaux des jeunes filles et jeunes femmes annamites attiraient l'attention ; c'est une véritable toiture ronde que ce chapeau, dont les dimensions atteignent parfois jusqu'à 80 centimètres de diamètre. Sous cet auvent, les femmes restent indifférentes aux pluies les plus fortes. Deux cordelettes garnies de glands sont nécessaires à l'équilibre du monument, simplement recouvert en feuilles de palmier ; l'ossature en rotin ou en bambou est des plus coquettes

Classe 41 (Mines et métallurgie). — Sans être aussi favorisé que la province limitrophe du Yunnan, le Tonkin possède un très grand nombre de métaux. L'avenir seul dira si ces gisements sont assez riches pour être exploités. M. Fuchs avait exposé une collection de minerais, recueillie au cours de son voyage. La Société de l'île de Ké-bao*, concédée à M. Dupuis, a exposé des charbons de terre, et M. Vézin des minerais de la province de Hon-Gay.

Classe 42 (Exploitations et industries forestières). — En dehors des collections de bois de l'évêque du Tonkin et de M. Giboux, il importe de signaler quelques produits inconnus en Europe. C'est d'abord le *cu-nao*, tubercule tinctorial dont il se fait un commerce important. Les vêtements de travail de toute la population du Tonkin sont teints, sans exception, en brun, au moyen du *cu-nao* ; de là l'aspect monotone et triste des foules rassemblées dans les marchés. Il est expédié annuellement en Chine pour plusieurs millions de francs de ce tubercule ignoré par les industries européennes.

Le chef de section des missions scientifiques et les délégués de la Cochinchine ont reçu maintes demandes de renseignements sur un produit nouveau des forêts du Haut-Tonkin : c'est un palmier voisin des raphis, appelé dans le pays *bé-moc*. Les spathes de ce palmier sont garnies de fibres dans lesquelles la résistance est alliée à l'élasticité. On en fabrique des cordes très résistantes. Ce produit paraît appelé à un grand avenir.

Un produit également intéressant du règne végétal, également nouveau, était représenté par des lanières d'écorce constituant la matière première de papiers brillants et souples. En 1875, un botaniste ayant eu occasion d'étudier l'arbre à papier du Tonkin avait bien annoncé qu'il lui paraissait identique au fameux arbre à papier du Japon qui produit le papier soyeux ; mais cette opinion était restée sans confirmation. Les échantillons exposés dans la section du Tonkin et dans celle du Japon permettent aujourd'hui de reconnaître que l'arbre à papier tonkinois est semblable au *gampi* du Japon (*Vickstroemia canecensis*).

Les botanistes en ont déjà fait dans le même genre une espèce à part, sous le nom de *Vickstroemia balausæ*. À Hanoi, on peut assister à la transformation en pâte, puis en

papier de la matière première dont nous venons de parler. Cette industrie, exercée aux portes mêmes de la ville, a donné son nom au pont et au village où furent tués les premiers conquérants français du Tonkin ; c'est le célèbre village « du papier ».

Le protectorat et la Société française des laques du Tonkin* et M. Bourguoin-Meiffre avaient fait parvenir des résines, des vernis, des huiles de bois et des laques. Les huiles de bois sont produites par des arbres de la famille des diptérocarpées, extrêmement abondants en Indo-Chine. Les produits qu'on en retire servent à la confection de l'enduit avec lequel on imperméabilise les barques. Dans la section des missions scientifiques, on a pu voir deux embarcations faites de lanières de bambous tressés, véritables paniers qu'une couche de cet enduit aurait suffi pour rendre parfaitement étanches. On comprend l'importance de ces produits pour les régions dépourvues de bois de construction ; avec la première substance venue, l'Annamite se tresse une embarcation d'une légèreté étonnante, que le précieux mastic rendra imperméable.

Les huiles de bois proprement dites servent à préserver de l'attaque des tarets les carènes des jonques et des sampans ; elles sont aussi employées, concentrées par l'ébullition, aux laquages grossiers. Les laques plus fines sont fournies par un arbre qui n'est autre que le *Rhusvermufera*. La laque a une importance considérable dans l'Extrême-Orient, où tout est laqué, depuis les dents des habitants jusqu'aux boîtes les plus vulgaires.

Classe 45 (Produits pharmaceutiques). — Chargé par le sous-secrétariat d'État des colonies d'une mission en Indo-Chine, M. Cuau a exposé dans cette classe toute la série des matières importées de Chine au Tonkin, sous le nom de « médecines chinoises ». Qu'on ne s'y trompe pas, c'est là un commerce des plus importants et qui, annuellement, se chiffre par 2 millions de francs. Ces produits, qui n'ont pas de similaires dans le commerce français, devaient acquitter naguère encore, pour entrer en Indo-Chine, des droits fort élevés ce qui ne laissait pas de mécontenter aussi bien la population annamite que la colonie chinoise. Grâce aux mesures libérales provoquées récemment par M. le sous-secrétaire d'État, les médecines chinoises sont exonérées des droits énormes qui les frappaient. Les échantillons de M. Cuau, renfermés dans des boîtes de verre, préparés avec beaucoup de soin, étaient en parfait état de conservation. Un catalogue détaillé donnait des renseignements sur celles des médecines chinoises qui sont d'origine végétale.

Classe 65 (Matériel de la navigation). — À la fin de la saison sèche, les eaux du fleuve Rouge baissent tellement qu'il cesse d'être navigable pour les canonnières et les chaloupes ordinaires, sur la plus grande partie de son cours. Pour remonter jusqu'à Lao-Kay, il a fallu notamment créer un type de chaloupe à vapeur, à fond plat, ne calant pas plus de 50 centimètres et pourvu d'une machine assez puissante pour franchir les rapides.

Les nécessités de la guerre ont imprimé des progrès très rapides à l'industrie des constructions fluviales. L'industrie et la marine ont produit chacune de leur côté des types très réussis, et il est à regretter que cette dernière n'ait pas exposé dans la section du Tonkin les modèles de ses belles canonnières. La Compagnie des messageries fluviales Marty et d'Abbadie* nous a montré des réductions des différents types de chaloupes à ponts superposés qu'elle emploie pour le transport des passagers et des marchandises.

Classe 83 (Plantes de serre). — Autour du pavillon du Tonkin, aussi bien que dans les serres de l'exposition coloniale, se trouvaient renfermées les plantes adressées par le protectorat. Plus ornementales qu'économiques, ces plantes comprenaient nombre de fougères et de cycas.

Les cycas du Tonkin ont eu, pendant quelques années, une réputation méritée par leur beauté et leur rusticité. La vogue fut telle qu'à l'heure qu'il est, les grands rochers marmoréens de la baie d'Along, dont les moindres fissures étaient couvertes de cycas,

n'en offrent plus de trace jusqu'à deux lieues de l'endroit où mouillent les grands transports.

M. Balansa a apporté une fort belle aroïdée nouvelle.

Une collection très intéressante nous montrait l'arbre qui produit la laque (cayson), l'arbre qui produit la cannelle (cayque), l'arbre dont les fleurs servent à parfumer le thé (lboa-mouc-tay), les plantes qui servent à teindre en noir (lay-chau) et en brun (cu-nao) ; enfin, des fruits, parmi lesquels le lonopani et le délicieux lit-chi.

Dans cette série, on remarquait également un arbre à laque exposé par M. Chesnay.

Situation économique

Caractéristique économique : Extrême bon marché de la main-d'œuvre, nourriture constituant parfois le seul salaire demandé.

Caractéristiques sociales : Égalité de tous les habitants au point de vue somptuaire.

Famille, base de l'organisation publique.

Caractéristique démographique : Natalité considérable.

Caractéristique psychologique : Mépris absolu de la mort.

Caractéristique religieuse : Religiosité faible. Culte ancestral.

Caractéristique climatérique : Existence d'un hiver, malgré la situation dans la zone intertropicale.

Caractéristique agricole : Monoculture (riz).

Exportations de l'Annam-Tonkin en 1885 : 7.860.296 fr.

Exportations de l'Annam-Tonkin en 1888 : 10.360.630 fr.

Importations de l'Annam-Tonkin en 1885 : 21.679.878 fr.

Importations de l'Annam-Tonkin en 1888 : 28.368.724 fr.
